



Extreme Climate Insulating Foam Sealant Pro

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ / FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation : 2 mars 2016

Section 1 : IDENTIFICATION

Nom du produit : Extreme Climate Insulating Foam Sealant Pro
Synonymes : Pas disponible.
Utilisation du produit : Mousse d'étanchéité.
Restrictions sur l'utilisation : Pas disponible.
Fabricant/Fournisseur : Selena USA, Inc.
486 Century Lane
Holland, MI 49423
Téléphone d'urgence : ChemTrec: 1-800-424-9300
**Date de préparation de la
fiche de données de sécurité :** 2 mars 2016

Section 2 : IDENTIFICATION DE(S) DANGER(S)

INFORMATIONS GHS

Classification : Aérosols inflammables, Catégorie 2
Gaz sous pression - Gaz comprimé
Irritations cutanées, Catégorie 2
Irritations oculaires, Catégorie 2B
Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Toxique pour la reproduction, Effets sur ou via l'allaitement
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique), Catégorie 3 - Irritation
des voies respiratoires
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée), Catégorie 2

ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

**Pictogramme(s)
des dangers :**



Mot indicateur : Danger

Déclarations de danger: Aérosol inflammable.
Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une irritation des yeux.
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
Peut irriter les voies respiratoires.
Peut causer des lésions aux organes dues à une exposition prolongée ou répétée.



Extreme Climate Insulating Foam Sealant Pro

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ / FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation : 2 mars 2016

Déclarations préventives

Préventions : Se procurer les instructions avant utilisation.
Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, et des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
Ne pas respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.
Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement.
Se laver soigneusement après manipulation.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation de ce produit.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Porter des gants, des vêtements et des lunettes de protection.
Porter un équipement de protection respiratoire.

Réponse: En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon.
En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'air frais et l'installer de manière à ce qu'elle respire confortablement.
En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
En cas de symptômes respiratoires : Appeler un centre antipoison ou un médecin.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Entreposage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Garder sous clef.
Protéger du rayonnement solaire.
Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C / 122 °F.

L'élimination : Jeter le contenu/récipient conformément aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Dangers non-classés ailleurs : Sans objet.

Ingrédients avec une toxicité inconnue : 8% de ce mélange est composé d'un ingrédient/des ingrédients d'une toxicité aiguë inconnue.

Cette matière est considérée comme dangereuse en vertu de l'OSHA Hazard Communication Standard, (29 CFR 1910.1200).



Extreme Climate Insulating Foam Sealant Pro

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ / FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation : 2 mars 2016

Section 3 : COMPOSITION / DONNÉES SUR LES CONSTITUANTS

Ingrédient(s) dangereux	Nom commun / Synonymes	Numéro de registre CAS	% en poids. /poids.
Acide isocyanique, ester polyméthylènepolyphénylène	Diisocyanate de diphenyle méthane polymère (PMDI)	9016-87-9	30 - 60
2-propanol, 1-chloro-, 2,2',2''-phosphate	Phosphate de tris (2-chloroisopropyle) (TCPP)	13674-84-5	10 - 30
Isobutane	Isobutane	75-28-5	5 - 10
Méthane, 1,1'-oxybis-	Éther diméthylque	115-10-6	5 - 10
Éthane, 1,1-difluoro-	1,1-difluoroéthane (R 152a)	75-37-6	3 - 7
Alcanes, C14-17, chloro	Chloralcanes (paraffine chlorée)	85535-85-9	3 - 7
Morpholine, 4,4'-(oxydi-2,1-ethanediyl)bis-	Dimorpholinodiéthyléther	6425-39-4	0.1 - 1

Le pourcentage exact (concentration) de la composition est non divulgué comme secret de fabrication.

Section 4 : PREMIERS SOINS

Inhalation : En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'air frais et l'installer de manière à ce qu'elle respire confortablement. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un centre antipoison ou un médecin.

Symptômes aigus et différés, et les effets : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Les signes et les symptômes peuvent comprendre de la toux, des éternuements, un écoulement nasal, des maux de tête, une raucité de la voix et des douleurs au nez et à la gorge. À température ambiante, l'exposition aux vapeurs de MDI est minime en raison du faible taux de volatilité. Toutefois, certaines opérations peuvent générer des concentrations de vapeur ou de brouillard suffisantes pour causer une irritation des voies respiratoires et d'autres effets indésirables. Ces opérations comprennent celles où le matériau est chauffé, pulvérisé ou répandu mécaniquement. Les personnes sujettes aux allergies qui ont été sensibilisées aux isocyanates ou même celles qui n'y ont pas été préalablement exposées, peuvent éprouver des symptômes à des concentrations aussi faibles que 0,0014 ppm. Les personnes asthmatiques ou souffrant de dermatite de contact ne doivent donc pas

être exposées aux isocyanates.

Contact visuel : En cas de contact avec les yeux : Rincer à l'eau avec soin pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Symptômes aigus et différés, et les effets : Provoque une irritation des yeux. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des enflures, de la douleur, des dilacérations et une vision trouble ou voilée. Le PMDI peut provoquer un larmoiement intense, la formation de particules solides dans le fluide oculaire, du glaucome, de la photophobie (sensibilité à la lumière), un blépharospasme (clignement incontrôlable), une conjonctivite (inflammation des muqueuses des paupières avec écoulement possible), une kératite (inflammation de la cornée) et un endommagement de la cornée (opacité ou trouble).

Contact avec la peau : La mousse peut être retirée de la peau à l'aide d'un chiffon. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. La mousse non durcie peut être retirée de la peau au moyen d'un solvant délicat comme de l'acétone ou de l'essence minérale (éviter le contact avec les yeux). La mousse durcie peut être éliminée par des lavages répétés avec de grandes quantités d'eau et de savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Symptômes aigus et différés, et les effets : Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation cutanée. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des enflures et des démangeaisons localisées. Un contact prolongé avec la peau peut entraîner des rougeurs, une enflure, des cloques et une éventuelle sensibilisation de la peau (dermatite). Les composés de MDI ont un effet légèrement bronzant sur la peau.

Ingestion : En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Si des vomissements surviennent naturellement, faire pencher la victime vers l'avant pour réduire les risques d'aspiration. Ne PAS faire vomir, sauf sur indication par le personnel médical. Ne jamais rien donner à boire ni à avaler à une personne inconsciente.

Symptômes aigus et différés, et les effets : Peut causer une irritation gastro-intestinale. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des douleurs abdominales, des problèmes d'estomac, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).

Remarque à Il est possible que les symptômes n'apparaissent pas immédiatement.



Extreme Climate Insulating Foam Sealant Pro

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ / FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation : 2 mars 2016

l'intention des
médecins :

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

INFORMATION SUR L'INFLAMMABILITÉ ET L'EXPLOSION

Aérosol inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés. Les bouteilles à gaz brisées peuvent s'autopropulser violemment.

Sensibilité au choc :

Cette matière n'est pas sensible aux chocs.

**Sensibilité aux décharges
statiques :**

Cette matière est sensible aux décharges statiques.

MOYENS D'EXTINCTION

Agents extincteurs appropriés :

Poudre chimique sèche, CO₂ ou eau pulvérisée. Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.

**Agents extincteurs non
appropriés :**

Pas disponible.

Produits de combustion :

Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de phosphore. Chlorure d'hydrogène. Chlore. Cyanure d'hydrogène. Vapeurs d'isocyanate. Fluorure d'hydrogène.

Protection des pompiers :

Porter un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive. Porter un vêtement de protection chimique spécifiquement recommandé par le fabricant. Il peut fournir une protection thermique variant de faible à nulle. Les vêtements de protection pour feux d'immeubles ne fourniront qu'une efficacité limitée.

Section 6 : MESURE DE LUTTE CONTRE UN REJET ACCIDENTEL

**Procédures en cas
d'urgence :**

Par mesure de prévention immédiate, isoler du site du déversement ou de la fuite. Éloigner les curieux et le personnel non-autorisé. Demeurer en amont du vent. Éviter les dépressions de terrain. Avant d'y accéder, aérer les endroits clos. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.

**Mesures de protection
personnelle :**

Employer la protection personnelle recommandée à la section 8.

**Mesures de protection de
l'environnement :**

Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos.

Méthodes de confinement :

Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas appliquer d'eau sur le déversement ou au point de fuite. Utiliser l'eau pulvérisée pour détourner ou réduire les émanations.

Méthodes de nettoyage :

Pour la retirer des surfaces, gratter l'excédent de matériau ou enlever les résidus avec un chiffon et un solvant (acétone, essence minérale, diluant à peinture, etc.). La mousse durcie ne



Extreme Climate Insulating Foam Sealant Pro

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ / FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation : 2 mars 2016

peut être enlevée physiquement ou mécaniquement que par raclage ou ponçage.

Autres renseignements : Voir la Section 13 pour les consignes d'élimination.

Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention :

Ne pas avaler. Ne pas respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols. Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement. Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, et des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation de ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Pour de plus amples renseignements sur l'équipement de protection individuel, voir la section 8.

Entreposage :

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C / 122 °F. Conserver à l'écart des matières incompatibles. Voir la section 10 pour des renseignements sur les matières incompatibles. Conserver hors de la portée des enfants.

Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Directives d'exposition

Constituant

Diisocyanate de diphenyle méthane polymère (PMDI) [Numéro de registre CAS 9016-87-9]

ACGIH: 0.005 ppm (TWA); (1985), Pour Méthylène diphénylisocyanate (MDI)

OSHA: 0.02 ppm (C), 0.2 mg/m³ (C); Pour Méthylène diphénylisocyanate (MDI)

Phosphate de tris (2-chloroisopropyle) (TCPP) [Numéro de registre CAS 13674-84-5]

ACGIH: Aucune VLE établie.

OSHA: Aucune LEA établie.

Isobutane [Numéro de registre CAS 75-28-5]

ACGIH: 1000 ppm (TWA); (2001)

OSHA: Aucune LEA établie.

Éther diméthylique [Numéro de registre CAS 115-10-6]

ACGIH: Aucune VLE établie.

OSHA: Aucune LEA établie.

1,1-difluoroéthane (R 152a) [Numéro de registre CAS 75-37-6]

ACGIH: Aucune VLE établie.



Extreme Climate Insulating Foam Sealant Pro

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ / FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation : 2 mars 2016

OSHA: Aucune LEA établie.

Chloralcanes (paraffine chlorée) [Numéro de registre CAS 85535-85-9]

ACGIH: Aucune VLE établie.

OSHA: Aucune LEA établie.

Dimorpholinodiéthyléther [Numéro de registre CAS 6425-39-4]

ACGIH: Aucune VLE établie.

OSHA: Aucune LEA établie.

PEL: Limite d'exposition permise

TLV: Valeur limite d'exposition

TWA: Moyenne pondérée dans le temps

C : valeur plafond

Mesures d'ingénierie :

Ventiler de manière à maintenir l'exposition (niveaux de suspension dans l'air de la poussière, des émanations, des vapeurs, des gaz, etc.) sous les limites d'exposition recommandées.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)



Protection des yeux et du visage :

Porter des lunettes de sécurité. S'assurer que les stations de lavage oculaire sont proches aux postes de travail. Porter un équipement de protection oculaire répondant aux normes CSA (CAN/CSA-Z94.3-92) et aux réglementations de l'OSHA (29 CFR 1910.133) relatives à l'équipement de protection individuelle.

Protection des mains :

Porter des gants de protection. Consulter les indications du fabricant pour de plus amples renseignements.

Protection de la peau et du corps :

Porter des vêtements de protection.

Protection des voies respiratoires :

Porter un équipement de protection respiratoire. Si les contrôles techniques et de ventilation ne sont pas suffisants pour maîtriser l'exposition en dessous des limites admissibles un appareil de protection respiratoire à



Extreme Climate Insulating Foam Sealant Pro

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ / FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation : 2 mars 2016

épurateur d'air, agréé NIOSH/MSHA et répondant aux exigences de la norme CAN/CSA-Z94.4-11, avec cartouche pour vapeurs organiques, ou un appareil respiratoire autonome doit être utilisé. Un appareil respiratoire à adduction d'air doit être utilisé lorsque la concentration en oxygène est faible ou que la concentration des produits dans l'air dépasse les limites des appareils de protection respiratoire à adduction d'air filtré.

Mesures d'hygiène générales : Manipuler conformément aux pratiques établies d'hygiène industrielle et de sécurité.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	Mousse à durcissement rapide conditionnée en bombe aérosol.
Couleur :	Jaune pâle.
Odeur :	Caractéristique.
Seuil olfactif :	Pas disponible.
État physique :	Liquide (Mousse aérosol)
pH :	Pas disponible.
Point de fusion / Point de congélation :	Pas disponible.
Point initial d'ébullition :	Pas disponible.
Intervalle d'ébullition :	Pas disponible.
Point éclair :	< 0 °C (32 °F)
Taux d'évaporation :	Pas disponible.
inflammabilité (solide, gaz) :	Voir la section 5.
Limite d'inflammabilité inférieure :	1.8 % (Isobutane)
Limite d'inflammabilité supérieure :	18 % (1,1-difluoroéthane (R 152a))
Pression de vapeur :	Pas disponible.
Densité de vapeur :	Pas disponible.
Densité relative :	1.02 (Eau = 1)
Solubilités :	Insoluble dans l'eau; réagit avec l'eau.
Coefficient de partage : n-octanol/Eau:	Pas disponible.
Température d'inflammation spontanée :	Le produit n'est pas auto-inflammable.
Température de décomposition :	Pas disponible.



Extreme Climate Insulating Foam Sealant Pro

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ / FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation : 2 mars 2016

Viscosité :	Pas disponible.
Pourcentage de matières volatiles, % du poids :	Pas disponible.
Teneur en COV:	131 g/L
Densité :	Pas disponible.
Coefficient de répartition eau/huile :	Pas disponible.

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité :	Contact avec des substances incompatibles. Sources d'ignition. L'exposition à la chaleur.
Stabilité chimique :	Stable dans des conditions d'entreposage normales.
Possibilité de réactions dangereuses :	Aucune connue.
Conditions à éviter :	Contact avec des substances incompatibles. Sources d'ignition. L'exposition à la chaleur.
Substances incompatibles :	Acides. Bases. Comburants. Métaux alcalins. Métaux. Amines. Alcools.
Produits de décomposition dangereux :	Vapeurs d'isocyanate. Dioxyde de carbone.

Section 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË

Toxicité du produit

Orale :	Pas disponible
Dermique :	Pas disponible
Inhalation :	Pas disponible.

Toxicité des constituants

Constituant	Numéro de registre CAS	DL50 orale	DL50 par voie cutanée	CL50
Diisocyanate de diphenyle méthane polymère (PMDI)	9016-87-9	49000 mg/kg (rat)	> 9400 mg/kg (lapin)	490 mg/m ³ (rat); 4H
Phosphate de tris (2-chloroisopropyle) (TCPP)	13674-84-5	1500 mg/kg (rat)	Pas disponible.	Pas disponible.
Isobutane	75-28-5	Pas disponible.	Pas disponible.	570000 ppm (rat); 15M
Éther diméthylque	115-10-6	Pas disponible.	Pas disponible.	308000 mg/m ³ (rat);
1,1-difluoroéthane (R 152a)	75-37-6	Pas disponible.	Pas disponible.	977000 mg/m ³ (rat); 2H



Extreme Climate Insulating Foam Sealant Pro

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ / FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation : 2 mars 2016

Chloralcanes (paraffine chlorée)	85535-85-9	Pas disponible.	Pas disponible.	Pas disponible.
Dimorpholinodiéthyléther	6425-39-4	Pas disponible.	Pas disponible.	Pas disponible.

Voies d'exposition probables : Contact visuel. Contact avec la peau. Inhalation. Ingestion.

Organes cibles : Peau. Yeux. Tractus gastro-intestinal. Système respiratoire. Poumons. Système cardiovasculaire. Système nerveux.

Symptômes (y compris les effets différés et aigus)

Inhalation : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Les signes et les symptômes peuvent comprendre de la toux, des éternuements, un écoulement nasal, des maux de tête, une raucité de la voix et des douleurs au nez et à la gorge. L'inhalation excessive peut causer des maux de tête, des étourdissements, de la confusion, une perte d'appétit et/ou une perte de conscience. À température ambiante, l'exposition aux vapeurs de MDI est minime en raison du faible taux de volatilité. Toutefois, certaines opérations peuvent générer des concentrations de vapeur ou de brouillard suffisantes pour causer une irritation des voies respiratoires et d'autres effets indésirables. Ces opérations comprennent celles où le matériau est chauffé, pulvérisé ou répandu mécaniquement. Les personnes sujettes aux allergies qui ont été sensibilisées aux isocyanates ou même celles qui n'y ont pas été préalablement exposées, peuvent éprouver des symptômes à des concentrations aussi faibles que 0,0014 ppm. Les personnes asthmatiques ou souffrant de dermatite de contact ne doivent donc pas être exposées aux isocyanates.

Yeux : Provoque une irritation des yeux. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des enflures, de la douleur, des dilacérations et une vision trouble ou voilée. Le PMDI peut provoquer un larmoiement intense, la formation de particules solides dans le fluide oculaire, du glaucome, de la photophobie (sensibilité à la lumière), un blépharospasme (clignement incontrôlable), une conjonctivite (inflammation des muqueuses des paupières avec écoulement possible), une kératite (inflammation de la cornée) et un endommagement de la cornée (opacité ou trouble).

Peau : Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation cutanée. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des enflures et des démangeaisons localisées. Un contact prolongé avec la peau peut entraîner des rougeurs, une enflure, des cloques et une éventuelle sensibilisation de la peau (dermatite). Les composés de MDI ont un effet légèrement bronzant sur la peau.

Ingestion : Peut causer une irritation gastro-intestinale. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des douleurs abdominales, des problèmes d'estomac, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Sensibilisation de la Dangereux selon les critères d'OSHA/SIMDUT. Peut entraîner une



Extreme Climate Insulating Foam Sealant Pro

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ / FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation : 2 mars 2016

- peau :** sensibilisation par contact avec la peau.
- Sensibilisation des voies respiratoires :** Dangereux selon les critères d'OSHA/SIMDUT. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Les personnes sujettes aux allergies qui ont été sensibilisées aux isocyanates ou même celles qui n'y ont pas été préalablement exposées, peuvent éprouver des symptômes à des concentrations aussi faibles que 0,0014 ppm. Les personnes asthmatiques ou souffrant de dermatite de contact ne doivent donc pas être exposées aux isocyanates.
- Problèmes médicaux aggravés par l'exposition :** Pas disponible.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE (de l'exposition à court-terme et à long-terme)

- Organes cibles :** Peau. Yeux. Tractus gastro-intestinal. Système respiratoire. Poumons. Système cardiovasculaire. Système nerveux.
- Effets chroniques :** Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et provoquer une irritation.
- Cancérogénicité :** Le produit n'est pas classé comme cancérogène. Consulter le tableau ci-dessous « Cancérogénicité des composants » pour obtenir des informations sur les différents composants.

Cancérogénicité des constituants

Constituant	ACGIH	IARC	NTP	OSHA	Prop 65
Diisocyanate de diphenyle méthane polymère (PMDI)	Non inscrit.	Groupe 3	Non inscrit.	Non inscrit.	Non inscrit.

- Mutagénicité :** Pas disponible.
- Effets sur la reproduction :** Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel. Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement. Risque possible d'altération de la fertilité.
- Effets sur le développement**
- Tératogénicité :** Pas disponible.
- Embryotoxicité :** Pas disponible.
- Produits synergiques au plan toxicologique :** Pas disponible.

Section 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

- Écotoxicité :** Pas disponible.
- Persistance/dégradabilité :** Pas disponible.



Extreme Climate Insulating Foam Sealant Pro

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ / FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation : 2 mars 2016

Bioaccumulation/accumulation : Pas disponible.

Mobilité dans l'environnement : Pas disponible.

Autres effets néfastes: Pas disponible.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions relatives à l'élimination : L'élimination doit être effectuée en respectant toutes les lois et les réglementations locales, provinciales et fédérales. La réglementation locale peut être plus stricte que les exigences régionales ou nationales.

Section 14 : INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Département américain des transports (DOT)

Nom officiel d'expédition : UN1950, AÉROSOLS, 2.1

Catégorie : 2.1

Numéro ONU : UN1950

Groupe d'emballage : Sans objet.

Code de l'étiquette :



Loi canadienne sur le transport des marchandises dangereuses (TMD)

Nom officiel d'expédition : UN1950, AÉROSOLS, 2.1

Catégorie : 2.1

Numéro ONU : UN1950

Groupe d'emballage : Sans objet.

Code de l'étiquette :



Section 15 : INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Stocks de produits chimiques

US (TSCA)

Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de déclaration de substance chimique en vertu de la TSCA.

Canada (LIS)

Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de déclaration de substance chimique nouvelle en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999.



Extreme Climate Insulating Foam Sealant Pro

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ / FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation : 2 mars 2016

Réglementation fédérale

Canada

Ce produit a été classé selon les critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements exigés dans le Règlement sur les produits contrôlés.

Classification selon le SIMDUT : Catégorie A - Gaz comprimés. Catégorie B5 - Aérosols inflammables. Catégorie D2A - Toxicité pour la reproduction. Catégorie D2A - Sensibilisation des voies respiratoires. Catégorie D2B - Sensibilisation de la peau. Catégorie D2B - Irritation de la peau. Catégorie D2B - Irritation des yeux.

Symboles de danger :



États-Unis

Cette fiche de données de sécurité a été préparé pour répondre à la norme US OSHA Hazard Communication, 29 CFR 1910.1200.

SARA Titre III

Constituant	Section 302 (EHS) TPQ (lb)	Section 304 EHS RQ (lb)	CERCLA RQ (lb)	Section 313	RCRA CODE	CAA 112(r) TQ (lb)
Diisocyanate de diphenyle méthane polymère	Non inscrit.	Non inscrit.	Non inscrit.	313#	Non inscrit.	Non inscrit.
Isobutane	Non inscrit.	Non inscrit.	Non inscrit.	Non inscrit.	Non inscrit.	10000
Éther diméthylque	Non inscrit.	Non inscrit.	Non inscrit.	Non inscrit.	Non inscrit.	10000
1,1-difluoroéthane (R 152a)	Non inscrit.	Non inscrit.	Non inscrit.	Non inscrit.	Non inscrit.	10000

Réglementations de l'État

Massachusetts

US Massachusetts Commonwealth's Right-to-Know Law (Appendix A à 105 Code de Massachusetts Regulations Section 670.000)

Constituant	Numéro de registre CAS	Liste RTK
Diisocyanate de diphenyle méthane polymère (PMDI)	9016-87-9	Inscrit.
Isobutane	75-28-5	Inscrit.



Extreme Climate Insulating Foam Sealant Pro

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ / FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation : 2 mars 2016

Éther diméthylique	115-10-6	Inscrit.
1,1-difluoroéthane (R 152a)	75-37-6	Inscrit.

New Jersey

US New Jersey Worker et Community Right-to-Know Act (New Jersey Statute Annotated Section 34:5A-5)

Constituant	Numéro de registre CAS	Liste RTK
Diisocyanate de diphenyle méthane polymère (PMDI)	9016-87-9	Inscrit.
Isobutane	75-28-5	SHHS
Éther diméthylique	115-10-6	SHHS
1,1-difluoroéthane (R 152a)	75-37-6	SHHS

Pennsylvanie

US Pennsylvania Worker et Community Right-to-Know Law (34 Pa. Chap. du code 301-323)

Constituant	Numéro de registre CAS	Liste RTK
Isobutane	75-28-5	Inscrit.
Éther diméthylique	115-10-6	Inscrit.
1,1-difluoroéthane (R 152a)	75-37-6	Inscrit.

Section 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS

Clause de non-responsabilité :

Les renseignements contenus dans le présent document s'appliquent à la substance désignée, telle que fournie. Ces renseignements peuvent ne pas être valides si cette substance est utilisée en association avec d'autres substances. Il relève de l'utilisateur de vérifier que ces renseignements sont utiles et complets en vue de son utilisation particulière.

**Date de préparation de la
fiche de données de
sécurité :** 2 mars 2016

**FDS Date
d'expiration (Canada):** 1 mars 2019

Version : 1.2